

Mauritanie :

Sous la pression politico-sociale et la menace terroriste, l'unité nationale doit être préservée

Éléments clés

Population (en 2017) : 4 259 645

PIB (en 2016) : 4,718 milliards \$

Taux de pauvreté (en 2014) : 31%

Taux de chômage (en 2016) : 12,8%

Taux d'alphabétisation : 52,1%

Taux d'esclavagisme : 20%

Source : CIA World Factbook



La Mauritanie s'est engagée cette dernière décennie à combattre le terrorisme. Depuis 2008 le pays a multiplié les stratégies de défense, accords bilatéraux, régionaux et internationaux dans ce seul but. Pourtant, le terrorisme n'est pas la seule menace. Le pays doit faire face à plusieurs défis, notamment la pauvreté, le chômage et l'esclavagisme. Alors que le contexte politique demeure tendu, avec une union nationale en danger et une violence grandissante au sein de la société, les groupes djihadistes se regroupent et s'organisent le long de la frontière est avec le Mali.

Dès lors, une question s'impose à nous : quel est le contexte dans lequel évoluent les autorités mauritaniennes afin d'empêcher le retour du terrorisme sur le territoire national ?

Ce document a pour objectif d'analyser les contextes à la fois politique, socio-économique et sécuritaire de la Mauritanie. Le but est de démontrer que la réussite du dispositif de sécurité et de défense contre le terrorisme ne peut se faire que par la mobilisation et la contribution des citoyens mauritaniens, elles-mêmes irréalisables sans un effort soutenu du gouvernement pour combattre le racisme.

Référendum constitutionnel : Abdel Aziz pressenti victorieux malgré la pression de l'opposition

Le 21 juin 2014, Mohamed Ould Abdel Aziz a été réélu président pour cinq ans (deuxième mandat), avec 82% des votes, ce qui lui a permis d'asseoir sa légitimité après le coup d'état de 2008. Cette situation explique l'excellente entente du gouvernement en place avec les forces de l'ordre (armée, gendarmerie, police). Notons que le chef d'état-major des armées mauritaniennes, le général Mohamed Cheikh Mohamed Ahmed Ould Ghazwani, est pressenti pour succéder à Abdel Aziz qui lui porte tout son soutien.

Aujourd'hui, les Mauritaniens se préparent à un référendum devant avoir lieu le 15 juillet prochain visant à substituer au Sénat des conseils régionaux. Le président estime en effet que le Sénat alourdit les procédures, et qu'il n'y a pas eu d'élections sénatoriales depuis 6 ans, alors que la loi prévoit son renouvellement d'un tiers tous les deux ans.¹

Cette décision a suscité un refus catégorique de la part de l'opposition, réunie sous la bannière du Forum national pour la démocratie et l'unité (FNDU) à ethnicité majoritairement blanche. Ainsi, le changement de la Constitution, permettrait au président de briguer un troisième mandat en 2019, mais faciliterait également le passage d'un régime parlementaire à un régime présidentiel.² Le 11 mars dernier, des manifestants du FNDU avaient défilé dans les rues de Nouakchott pour protester contre la révision constitutionnelle. La manifestation avait été autorisée et aucun incident n'avait été signalé.

En l'occurrence, nous pouvons noter une inégalité de traitement concernant les mouvements à ethnicité noire, à l'image de l'Initiative pour la résurgence du mouvement abolitionniste (IRA Mauritanie), qui, depuis le mois de janvier 2017, a vu ses activités interdites (y compris des manifestations), sous peine d'arrestation et d'emprisonnement de ses membres.



Le président Abdel Aziz (au centre) lors des scrutins de 2008 (Photo crédit : Le Figaro)

¹ RFI Afrique, « Mauritanie : le président veut supprimer le Sénat » disponible en ligne sur <http://www.rfi.fr/afrique/20160504-mauritanie-president-abdel-aziz-suppression-senat> (consulté le 31/05/2017)

² RFI Afrique, « Mauritanie : l'opposition rejette le projet présidentiel de révision constitutionnelle » disponible en ligne sur <http://www.rfi.fr/afrique/20160508-mauritanie-opposition-s-oppose-projet-revision-constitutionnelle-aziz> (consulté le 31/05/2017)

Esclavagisme, racisme et pauvreté : une société fragmentée

La Mauritanie est un pays multiethnique, qui a la particularité de pratiquer l'esclavage. Bien que ce dernier ait été officiellement aboli en 1981, il existe encore 150 000 personnes qui seraient victimes d'esclavage (soit 4% de la population), principalement chez les Maures mais pas seulement. Depuis le 13 août 2015, une nouvelle loi durcit les sanctions à l'encontre d'auteurs de pratiques esclavagistes.³

Aujourd'hui, les autorités mauritaniennes parlent de résidu de l'esclavage. Deux ans après la mise en place des tribunaux spécialisés sur la question, il semble clair que la mesure est insuffisante. Il appartient à l'État d'éduquer la population et d'encourager la dénonciation des pratiques esclavagistes aux autorités. Mais le gouvernement mauritanien continue de camper sur ses positions, coupant tous les canaux de dialogue avec les représentants de la communauté maure, et leur refusant toute légitimité et reconnaissance. De plus, le projet de loi contre le racisme et la discrimination semble délégitimer toutes les associations et mouvements qui les dénoncent. En effet, la loi définit la propagande particulariste par « tout ce qui est fait pour répandre une opinion, un ensemble d'actions et des stratégies, pour embrigader la pensée et les actes d'une population »⁴.

Ce genre de réaction extrémiste n'annonce en rien la réduction des tensions ethniques, bien au contraire. Dans ce contexte, les autorités devraient ouvrir plus largement le dialogue social afin de parvenir à une entente et forger une cohésion nationale solide.

Mais l'esclavagisme n'est pas le seul problème de société en Mauritanie : la pauvreté, qui touche 57% de la population, reste préoccupante, particulièrement dans les zones rurales arides.⁵ Entre 2008 et 2014, la pauvreté a sensiblement reculé, passant de 44,5% à 33%, le taux d'extrême pauvreté a été divisé par deux, passant de 10,8% à 5,6% et la part des plus pauvres d'entre les pauvres – qui devraient le rester – a reculé de moitié, passant de 32,8% à 15,6%.⁶ Cette amélioration est principalement due aux différents programmes d'aménagement menés par le gouvernement dans les zones rurales.

Cependant, si ces chiffres semblent encourageants, ils restent très bas en comparaison avec les pays du Maghreb voisin. Cela peut s'expliquer en partie par le taux de chômage élevé, estimé à 31% en 2015⁷. Ce phénomène affecte surtout les jeunes, qui sont, pour la plupart, analphabètes.⁸ Pour ces jeunes, le secteur informel reste leur dernier et parfois seul recours pour survivre, ce qui contribue à affaiblir d'avantage l'économie du pays.

En plus de la pauvreté et du chômage, la Mauritanie souffre d'une dette publique estimée à 93% de son PIB (en 2016), essentiellement extérieure, dont 90% libellée en devises étrangères (en dinar koweïtien et en dollar américain). Depuis janvier 2016, l'ouguiya, la monnaie mauritanienne, s'est vue dépréciée d'environ 13% par rapport aux deux devises précédemment citées, alourdissant encore la dette du pays. Certains spéculateurs annoncent une probable dévaluation de l'ouguiya à 40% de sa valeur,⁹ ce qui risque de réduire à néant tous les efforts des autorités mauritaniennes pour développer le pays, et aggraver la situation de précarité et de pauvreté de sa population déjà fragile. Cependant, la croissance devrait reprendre grâce à la relance des activités dans le

³ COFACE, disponible en ligne sur <http://www.coface.com/fr/Etudes-economiques-et-risque-pays/Mauritanie>, (consulté le 30/05/2017)

⁴ Article premier de la constitution de 20 juillet 1991

⁵ La banque mondiale « Mauritanie : vue d'ensemble » disponible en ligne sur <http://www.banquemonde.org/fr/country/mauritania/overview> (consulté le 30/05/2017)

⁶ Ibid,

⁷ COFACE, disponible en ligne sur <http://www.coface.com/fr/Etudes-economiques-et-risque-pays/Mauritanie>, (consulté le 30/05/2017)

⁸ Organisation Internationale du Travail, « Programme pays de promotion du travail décent en Mauritanie 2012-2015 » disponible en ligne sur <http://www.ilo.org/public/english/bureau/program/dwcp/download/mauritanie.pdf> (consulté le 01/06/2017)

⁹ Les Mauritanies, par Ibrahima Junior « Mauritanie : va-t-on vers une dévaluation de l'ouguiya ? » disponible en ligne sur <http://lesmauritanies.com/2016/11/16/mauritanie-va-t-on-vers-devaluation-de-louguiya/> (consulté le 01/06/2017)

secteur de la pêche, avec l'assistance de l'UE, pour une durée de quatre ans (2016-2020), qui compenserait partiellement le ralentissement de l'industrie manufacturière et minière.¹⁰

La complexité du contexte socioéconomique est favorable au développement d'idées extrémistes, à quoi s'ajoutent l'insécurité liée à la menace terroriste et les trafics de stupéfiants, d'armes, et d'êtres humains (immigration clandestine). Dès lors, les risques de violence ne font que s'accroître.

Dispositif de lutte contre le terrorisme et le trafic de drogue

En 2012, la Mauritanie a mis en place un dispositif de lutte contre le terrorisme comprenant des outils juridiques, sécuritaires et politiques. Deux ans plus tard (début 2014), le pays lance un projet de coopération sécuritaire intitulé « G5 du Sahel » qui regroupe le Mali, le Niger, le Tchad et le Burkina Faso. La sécurité reste un enjeu essentiel pour le pays au vu de la présence de groupes terroristes dans l'espace sahélien,¹¹ en particulier le GSIM (Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans) depuis mars 2017.

Ce dispositif est toujours en cours, et il a comme premier objectif de couper toute ressource financière dont pourraient bénéficier les terroristes. Pour ce faire, un mécanisme d'exécution (de ce dispositif) a été mis en place via la Commission d'analyse des informations financières (CANIF).

Le deuxième objectif consiste en la sécurisation des frontières. Compte tenu de l'important trafic transfrontalier qui a cours dans la région (notamment celui de stupéfiants), la Mauritanie est considérée comme l'un des pays de transit entre l'Amérique du Sud et l'Europe (via l'Espagne). Dès lors, des mesures ont été développées pour renforcer les contrôles aux frontières et le suivi des personnes. La première est la multiplication de postes de passage obligé avec une fréquence d'un poste tous les 100km (en moyenne). La deuxième mesure mise en place, dans le nord du pays, est l'instauration de zones militaires, dont l'accès est soumis à un régime spécial. Enfin, le développement de systèmes de sécurisation des documents d'état civil compte parmi les mesures phares de la politique sécuritaire du gouvernement, avec l'introduction de technologies modernes comme la biométrie.

Le dispositif va encore plus loin, puisqu'il implique les populations pour assurer leur propre sécurité en faisant appel à leur devoir citoyen. Encore faut-il que tous les Mauritaniens soient reconnus comme tels, et bénéficient d'avantage égaux. Or, cela reste pour l'instant l'un des points faibles de la politique du gouvernement.

Au niveau international, la coopération avec les partenaires étrangers et les pays de la sous-région constitue un facteur de réussite pour ces programmes. Elle est nécessaire au bon fonctionnement des différents systèmes, ne serait-ce que pour partager les informations entre les parties concernées ; c'est là la première ligne de défense contre le terrorisme international et la criminalité transfrontalière. En témoignent les efforts du pays au sein des structures à caractère régional, notamment l'Unité de fusion et de liaison (UFL) et le recours aux autorités religieuses du pays. Ce partage d'informations entre les Etats est le plus souvent utilisé avec les prisonniers accusés de terrorisme, mais également auprès des populations.

C'est peut-être là la solution pour les autorités mauritaniennes et les pays du Sahel pour combattre les djihadistes sur leur propre terrain avec leur propre méthode, qui est la prédication ; mais dans un sens radicalement opposé, en utilisant les autorités religieuses officielles auprès des populations, notamment les plus vulnérables et pauvres d'entre eux.

Ainsi, que les efforts et actions de coopération que le pays développe en matière de défense et de sécurité ont pour vocation de faciliter le travail en partenariat avec les forces alliées dans un cadre multinational et/ou bilatéral. C'est le cas notamment des actions menées avec les pays du Sahel menées conjointement avec les autres pays

¹⁰ COFACE, disponible en ligne sur <http://www.coface.com/fr/Etudes-economiques-et-risque-pays/Mauritanie>, (consulté le 30/05/2017)

¹¹ Ibid.

du G5 Sahel afin de combattre Al-Qaeda au Maghreb islamique (AQMI)¹², mais aussi par la réalisation de l'opération Barkhane menée par la France.

Conclusion : l'évolution dans un contexte tendu

La Mauritanie, comme le reste des pays du Maghreb et du Sahel, ne peut échapper à la menace terroriste avec différents groupes évoluant à ses frontières, en particulier sur les frontières est du pays, mitoyennes avec le Mali. Pour y faire face, le pays a, depuis 2008, adopté un dispositif de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationaux qui a fait ses preuves. Ce dispositif est basé sur l'échange d'informations et la coopération avec les pays de la sous-région et les partenaires internationaux, sur l'adaptation et le renouvellement des moyens engagés tels que l'armement et l'entraînement des troupes, ainsi que des campagnes de prédication.

Cependant, il apparaît que ce dispositif ne sera véritablement efficace qu'avec la mobilisation de l'ensemble de la population. Mais pour cela, la Mauritanie doit faire des efforts face aux défis de la pauvreté, du chômage et plus particulièrement du racisme et de l'esclavagisme, car il en va de son unité nationale.

Dans ce contexte, le Président Ould Abdel Aziz va pouvoir tester sa popularité au prochain référendum prévu le 15 juillet portant sur la révision constitutionnelle. Il l'emportera fort probablement, et pourra alors accomplir son objectif et consolider son pouvoir. Mais quel que soit le résultat, les Mauritaniens doivent prendre leur mal en patience et attendre les prochaines élections présidentielles de 2019, une année qui sera décisive pour l'avenir du pays.

¹² Ministère des affaires étrangères et de la coopération, avril 2012, « la Mauritanie face au défi terroriste : de la stratégie nationale de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale » disponible en ligne sur http://www.caon.gov.mr/IMG/pdf/Strategie_lutte_contre_le_terrorisme.pdf (consulté le 01/02/2017)